

Document complémentaire  
au référentiel de diplôme

**Certificat  
d'Aptitude  
Professionnelle  
agricole**  
en unités  
capitalisables  
(UC)



“Agricultures  
des régions chaudes”

Document complémentaire  
au référentiel de diplôme  
Certificat d'aptitude professionnelle  
agricole  
en unités capitalisables (UC)  
spécialité  
"Agricultures des régions chaudes"

# Sommaire



*Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Agricultures des régions chaudes. Il est associé au référentiel du diplôme et donne les préconisations essentielles pour l'évaluation certificative de ce diplôme.*

*Le document complémentaire n'aborde pas les caractéristiques générales de l'évaluation dans les diplômes en unités capitalisables rénovés, décrites notamment dans la note de service UC. Pour une bonne utilisation, il est souhaitable que les membres de l'équipe enseignante aient pris connaissance de cette note de service et suivi une formation « UC : agrément à la conduite de dispositifs d'évaluation ».*

**Présentation du CAP agricole ..... p 2**

## **1. Mise en œuvre de l'évaluation : prescriptions et préconisations**

1.1 Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle..... p 3

1.2 Evaluation des capacités générales du référentiel

de certification du CAP agricole..... p 7

1.3 Evaluation des capacités professionnelles..... p 15

1. Configuration A : Productions animales / Productions animales..... p 17

2. Configuration B : Productions animales / Productions végétales..... p 21

3. Configuration C : Productions végétales / Productions végétales..... p 26

4. UCARE ..... p 29

**2. Compétences ..... p 31**

**Annexes ..... p 52**

**Présentation du  
CAP agricole  
spécialité  
Agricultures des  
régions chaudes**

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole, comme ceux des autres diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture comporte 2 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.

Le document complémentaire est associé au référentiel de diplôme. Il réunit des prescriptions pour l'évaluation et les fiches compétences qui ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et le document complémentaire sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes en UC, le référentiel du CAP agricole spécialité "Agricultures des régions chaudes", le document complémentaire et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/capa>

## **Evaluer des capacités**

### **Capacités et situations**

Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements (déf. MAAF 2010). On peut définir les capacités comme un pouvoir d'agir efficacement et de manière pertinente d'un individu dans une famille de situations, fondé sur la mobilisation et la combinaison de différentes ressources (cognitives, techniques et autres).

Une famille de situations est un ensemble de situations proches, qui présentent des traits communs : elles répondent aux mêmes buts, nécessitent les mêmes ressources, font appel à des raisonnements similaires.

Les capacités évaluées sont les précurseurs des compétences clefs du (ou des) métier(s) visé(s) par le diplôme. L'approche capacitaire repose sur l'idée qu'un apprenant ayant acquis les capacités d'un diplôme deviendra compétent en situation avec l'expérience.

Le référentiel de certification comporte 2 catégories de capacités : des capacités générales et des capacités professionnelles. Il précise les modalités d'évaluation. Ainsi, en CAP agricole, toutes les capacités professionnelles doivent être évaluées en situation professionnelle (cf. référentiel du CAP agricole en UC). Les situations d'évaluation sont construites par l'équipe enseignante à partir des analyses de situations de travail locales.

### **Principes pour l'évaluation**

L'approche capacitaire a des conséquences sur l'évaluation. Elle requiert de se démarquer des pratiques d'évaluation basées sur la restitution de connaissances et de savoir-faire procéduraux. Elle nécessite de réaliser une évaluation globale, en situation, et qui ne se limite pas à juger de la performance réalisée.

L'évaluation porte non seulement sur les résultats d'une action mais aussi sur les raisonnements qu'elle sous-tend. Elle permet la vérification de l'adaptation du candidat à des contextes différents ou des situations proches. En effet, au-delà de la prise en charge de la situation singulière qui peut servir de support à l'évaluation, c'est le potentiel à s'adapter à l'ensemble des situations d'une même famille qui est visé dans l'évaluation certificative : son développement requiert des mises en situations variées, professionnelles et sociales, qui permettent à l'individu de s'entraîner à mobiliser et combiner les ressources dont il dispose pour faire face à ces situations.

### **1.1 Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle**

En général, une épreuve en situation professionnelle comporte une phase de réalisation en milieu professionnel suivie d'un entretien d'explicitation effectué par le formateur-évaluateur. Celui-ci recueille également l'avis du maître de stage ou d'apprentissage (le tuteur) sur la manière dont s'est déroulée l'épreuve prévue dans le plan d'évaluation.

Chacun son rôle : si le maître de stage ou d'apprentissage est au plus proche de la réalité du travail effectué, par contre il ne maîtrise pas forcément toutes les visées ni la technique de l'évaluation, c'est donc le formateur qui est responsable de l'évaluation.

#### Le recueil de l'avis du tuteur

Dans une évaluation de ce type, l'avis du professionnel, les traces éventuelles de l'activité (documents écrits, films, photos, schémas...) qui permettent d'accéder aux résultats et à la réalisation du travail, et l'entretien d'évaluation qui permet d'accéder aux raisonnements sont complémentaires pour former le jugement évaluatif global.

Après un rappel du sujet de l'épreuve, c'est-à-dire le travail à réaliser par le candidat, on recueille l'avis global du maître de stage ou d'apprentissage sur le travail réalisé par le candidat dans le cadre de son entreprise :

Voici un exemple de questionnement que l'évaluateur pourra utiliser pour recueillir cet avis/appréciation.

« *Que pensez-vous du travail réalisé par le candidat dans le cadre de l'épreuve :*

- *du résultat final auquel il est parvenu*
- *de la manière dont il s'y est pris*
- *des raisonnements qu'il a tenus*

*Sur quoi vous appuyez-vous pour donner cet avis ? »*

Ces questions doivent permettre au tuteur de formuler une appréciation globale sur le travail réalisé par le candidat et de donner les critères – les siens – sur lesquels il s'appuie pour juger du résultat final, de la manière dont le candidat s'y est pris et de sa compréhension de l'action.

L'évaluateur interrogera également le tuteur sur les éléments de contexte du travail réalisé par le candidat : ceux-ci sont constitutifs de la situation de travail support de l'évaluation.

« *Qu'y-avait-il de particulier à prendre en compte dans votre entreprise pour réaliser le travail demandé ?*

*Quelles caractéristiques le candidat devait-il prendre en compte pour réaliser son travail ? »*

Ces questions permettent au tuteur d'indiquer les éléments du contexte de l'entreprise qui ont ou auraient dû influencer la réalisation du travail demandé au candidat.

L'épreuve comporte un entretien d'évaluation qui vise à faire expliciter le travail réalisé. L'évaluateur (examineur) doit guider cet entretien pour obtenir les éléments d'informations qu'il recherche, les indices qui vont lui permettre de dire si une capacité est bien atteinte ou non.

### L'entretien d'évaluation

L'entretien d'évaluation est, d'une part, un entretien d'explicitation qui doit permettre à l'évaluateur de recueillir les éléments sur les **résultats obtenus, la réalisation, le raisonnement** (l'organisation cognitive de l'action) dans une situation vécue et, d'autre part, un questionnement sur la maîtrise de **la variabilité et de la diversité** (cf. tableau suivant). Les références utilisées par l'évaluateur sont constituées par les critères déterminés au niveau national pour évaluer les capacités intermédiaires du référentiel de certification, qui figurent dans les chapitres 1.2 et 1.3 de ce document et par les indicateurs propres aux situations supports des évaluations.

Le tableau suivant précise ce que recouvrent ces différentes notions et, dans le cas des raisonnements et de la variabilité, des exemples de questions qui peuvent être posées pour obtenir ce qui est recherché. Bien sûr, ces questions-types sont formulées ici de façon très générique et donc fictives, le questionnement qui sera appliqué par l'évaluateur étant entièrement lié à la situation et aux critères et indicateurs qui auront été précisés dans la grille d'évaluation.

<b>Résultats</b>	<i>On cherche des informations sur la réussite, le résultat du travail : produit/résultat/performance, conformité à la prescription...</i>
<b>Réalisation</b>	<p><i>On s'intéresse au déroulement, à la manière de s'y prendre :</i></p> <p><i>Rq : les catégories peuvent varier selon le type de travail, pratique ou intellectuel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cadence, dextérité, autonomie, respect de la sécurité, organisation, gestes professionnels, habiletés, respect de procédures éventuelles ...</li> <li>- autonomie, rapidité, habileté, utilisation de démarches, qualité-soin, complétude, efficience...</li> </ul>
<b>Raisonnement</b> (organisation cognitive de l'action)	<p><i>On cherche à appréhender la cohérence/pertinence des buts, des prises d'informations, la cohérence des raisonnements, la mobilisation de connaissances et de règles d'action...</i></p> <p>Au cours de l'entretien, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expose les buts et le résultat de son travail</li> <li>- explique comment il a travaillé</li> <li>- explique ce qu'il a pris en compte, présente le contexte, ce à quoi il a été attentif : pour débiter le travail, pour l'ajuster en fonction des circonstances, pour contrôler que le travail a été bien fait</li> <li>- fait état des ressources mobilisées dans le travail (connaissances, règles d'action, gestes techniques...)</li> </ul> <p>Ex. de questions sur les buts et le résultat :</p> <p><i>Qu'aviez-vous à faire ? Y avait-il des consignes données par le tuteur et si oui lesquelles ?</i></p> <p><i>Qu'avez-vous pensé de votre travail ? (est-il conforme à ce qui est attendu ? ou il ne correspond pas à la commande ?) Sur quoi vous appuyez-vous pour le dire ?</i></p> <p><i>Quel est le but du travail réalisé ?</i></p> <p>Exemples de questions sur le déroulement du travail et ce qui a été pris en compte dans le travail :</p> <p><i>Y avait-il un contexte particulier ?</i></p> <p><i>A quelles conditions fallait-il prêter attention ? Sur quels points fallait-il être particulièrement attentif ? Quels sont les points observés dans la situation qui pouvaient perturber la réalisation ?</i></p> <p><i>Quelles ont été les étapes du travail ? Comment vous y êtes-vous pris ?</i></p> <p><i>Qu'est-ce que vous avez regardé pour démarrer votre travail ? le corriger ? le faire évoluer ? Quelles précautions avez-vous prises ? Quels incidents ou aléas avez-vous rencontrés ? Comment avez-vous ajusté votre travail ?</i></p> <p><i>Qu'avez-vous utilisé ? Comment saviez-vous que c'est ce que vous deviez faire ? (connaissances scientifiques ou techniques mobilisées)</i></p>
<b>Variabilité</b> (au sein d'une situation) – <b>Diversité</b> (des situations)	<p><i>Adaptation du raisonnement à des variations de la situation ou à d'autres situations du même type (pour apprécier la capacité de transfert à d'autres situations)</i></p> <p>L'évaluateur vérifie que le candidat adapte son raisonnement à des variations de la situation et aussi à des situations du même type : une ou des caractéristiques de la situation sont différentes ou la situation est différente.</p> <p>Ex. de questions :</p> <p><i>Si... change, que se passe-t-il ? Comment vous y prendriez-vous ? Qu'est-ce qui change dans la réalisation du travail, dans les raisonnements à tenir, dans les techniques, dans les résultats ? Est-ce-que vous auriez pu faire autrement ?...</i></p>

### Le jugement évaluatif

Le jugement évaluatif aboutit à la proposition faite au jury sur la maîtrise de chacune des capacités. Il est de la responsabilité du formateur-évaluateur qui le propose au jury, conformément aux textes en vigueur (NS UC).

Il porte sur chaque capacité intermédiaire concernée par la situation d'évaluation afin de proposer au jury la validation ou non de chacune des UC.

Il prend appui sur les éléments recueillis auprès du tuteur, sur d'éventuelles traces du travail et sur l'entretien d'évaluation.

Enfin, il se réfère au référentiel de diplôme et, plus précisément, aux critères définis au niveau national qui figurent dans chaque document complémentaire et qui sont reportés dans les grilles d'évaluation agréées par le jury.

## **Partie 2**

### **Evaluation des capacités générales du référentiel de certification du CAP agricole**

Dans le cadre du CAP agricole rénové, le référentiel de certification est homogène : l'écriture des capacités générales est cohérente avec celle des capacités professionnelles. De même que les capacités professionnelles sont adossées à des familles de situations professionnelles, les capacités générales renvoient à des familles de situations sociales. Elles ne se réfèrent pas d'abord à des domaines d'enseignement ou à des disciplines de la formation, mais aux attendus et aux pratiques de la vie sociale courante. Par conséquent, plusieurs disciplines contribuent à leur construction.

Pour les capacités générales, les trois capacités globales correspondent à trois grands champs de compétences du domaine social, construits à partir des grandes visées/intentions éducatives identifiées pour des diplômés d'un premier niveau de qualification avec une insertion socio-professionnelle rapide :

- 1°. Action référée dans la société : utiliser des références – connaissances, ressources... – pour faire face aux situations de la vie courante (se situer pour agir).
- 2°. Construction personnelle : se construire soi en tant que personne.
- 3°. Interrelations et interactions sociales : vivre et agir avec les autres.

La formation et l'évaluation sont construites à partir des capacités intermédiaires, plus circonscrites et plus opérationnelles. Ces capacités générales intermédiaires privilégient des potentiels d'action à la fois :

- « transversaux », dans ce sens qu'ils peuvent être mobilisés dans différents univers (professionnels, sociaux, scolaires...) et travaillés dans toutes sortes de situations, sociales ou professionnelles,
- « élémentaires », dans ce sens qu'ils mettent en jeu des savoirs fondamentaux qu'il est nécessaire de retravailler pour les consolider chez les publics cibles du diplôme.

Pour les capacités générales, le niveau d'exigence requis est celui du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du collège :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030426718&dateTexte&categorieLien=id>



## Les capacités générales du référentiel de certification du CAP agricole

### **CG1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux**

- 1.1. Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique
- 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

### **CG2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**

- 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

### **CG3. Interagir avec son environnement social**

- 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- 3.2. S'appropriier les normes et cadres de références d'un collectif

### **Quelques éléments de cadrage pour l'évaluation des capacités générales**

La situation d'évaluation, ce qui est attendu du candidat et les indicateurs qui sont construits pour dire que la capacité est atteinte sont entièrement liés au niveau du diplôme. Dans le cas d'un CAP agricole, il s'agit d'une maîtrise minimale des situations ordinaires et fréquentes de la vie quotidienne que toute personne est amenée à rencontrer dans sa vie courante : organiser ses déplacements, faire des choix de consommation, gérer un budget, effectuer des démarches administratives, préserver sa santé, avoir des entretiens, participer à des collectifs (de travail ou autres).

Pour chaque capacité intermédiaire, les principaux critères à prendre en compte dans l'évaluation sont fournis : ils sont généraux. Les indicateurs sont donnés à titre d'exemples car ils dépendent étroitement des caractéristiques de la situation qui sert de support à l'évaluation : ils sont contextualisés et concrets. Une situation qui vise à se repérer dans l'espace ne requiert pas les mêmes outils qu'une situation visant à établir un budget. Les indicateurs ne sont donc pas les mêmes puisqu'ils sont liés aux outils utilisés. C'est à l'équipe de les construire.

## La CG1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Cette capacité traduit la mise en place et l'utilisation de repères/références (sociaux-culturels, institutionnels, économiques) qui permettent de décrypter et de comprendre ce qui se joue dans diverses situations de la vie courante, sociales ou professionnelles, pour pouvoir agir avec discernement.

Elle traduit aussi la connaissance et l'appropriation de différents outils de représentation et de modélisation de la réalité (conceptuels et techniques) qui permettent de faire face à ces situations.

*Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.*

*Les indicateurs proposés sont donnés à titre d'exemples : ils ne constituent ni le plan ni le contenu du cours.*

### CG 1.1. Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique

Il s'agit, à partir de la lecture et du décryptage d'un fait social, de prendre une décision ou une position en connaissance de cause, en ayant évalué les tenants et les aboutissants de son choix.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat peut construire un point de vue étayé sur un thème, un événement ou un fait d'actualité qui fait débat dans la société et qu'il a analysé. Les expériences sociales personnelles vécues par le candidat peuvent également être utilisées. Il ne s'agit pas d'évaluer la nature de la prise de position, mais la façon dont elle est construite et défendue à l'aide de repères sur la société actuelle et de la compréhension que le candidat a de son organisation, de son fonctionnement et de ses évolutions.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Sélection et traitement de l'information La prise de position est <u>informée</u> , renseignée : le candidat connaît le sujet et peut référer sa position.	Consultation de médias divers (presse, radio, TV, internet...), de personnes ressources. Variété/Pluralité des sources pour couvrir l'ensemble des positions possibles. Choix et tri des informations en fonction des prises de positions possibles (référencement) Compréhension du contexte du thème ou du fait d'actualité et des enjeux qui lui sont liés ...
Construction de la position La prise de position est <u>construite</u> , argumentée : le candidat peut défendre sa position et l'exposer.	Etayage de la prise de position : causes/raisons, visées, conséquences... Mobilisation des références construites Prise en compte des positions alternatives Qualité/clarté de l'expression (orale ou écrite) : technique de l'argumentation, syntaxe, registre, vocabulaire, absence de jugement de valeur dépréciatif... (à l'oral) Attitude : écoute, ouverture, mesure/pondération ...

Exemples de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : participation à un débat, à une table ronde ou à une réunion, engagement dans un collectif, courrier de réclamation sur une question collective...

Ces exemples de familles de situations restent formulés de manière générique : elles seront contextualisés par le sujet. Les équipes ont à identifier des situations précises, réelles, plus circonscrites, à partir desquelles les épreuves seront construites et les indicateurs déterminés.

### CG 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Cette capacité vise l'utilisation adéquate de différents outils symboliques et matériels qui permettent de représenter et de modéliser la réalité pour répondre aux problèmes ou questions posées par les situations de la vie courante, sociales et professionnelles.

Ces outils recouvrent :

- des outils techniques : plans, cartes, schémas, croquis, tableaux, logiciels, internet...
- des outils conceptuels : langages, formes de raisonnements (linguistiques, mathématiques, informatiques, graphiques, etc.).

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat sait manipuler les outils dont il a besoin pour répondre à des questions, solutionner des problèmes dans une situation de la vie courante, sociale ou professionnelle.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Utilisation des outils/instruments Le candidat sait se servir de <u>plusieurs</u> outils. Selon la situation, il sait les construire et/ou les lire.	Choix des outils à utiliser Utilisation d'au moins deux outils. Manipulation : production (construction d'un tableau, d'un schéma, d'un plan...) et/ou lecture (lecture d'un plan, mesure d'une surface à l'aide d'un décimètre...) Exactitude des calculs, résultats, informations obtenus ...
Interprétation des résultats Le candidat <u>exploite les données</u> obtenues pour répondre à la question, résoudre le problème dans situation.	Pertinence du résultat/la solution/de la conclusion retenue par rapport à la situation et au but visé. ...

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : se repérer dans un espace grâce à des instruments adéquats, gestion d'un budget domestique, choix d'un itinéraire, organisation d'un voyage, choix d'un forfait téléphonique, d'une assurance, d'un mode de chauffage, préparation de travaux impliquant des calculs divers (surfaces, volumes, proportions, etc.)...

## **La CG2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**

Cette capacité est centrée sur l'apprenant comme personne dont la personnalité se définit et se développe en permanence, par le biais de pratiques et d'activités variées. Elle traduit la construction de repères/connaissances sur soi et sur son propre fonctionnement tant psychique que physiologique. Ces repères permettent de comprendre ses sentiments, émotions et réactions et de prendre conscience de l'impact de certaines conduites ou pratiques sur sa santé, pour être plus à même de se maîtriser et d'adapter ses comportements aux diverses situations rencontrées.

Il ne s'agit pas de normer des comportements, mais de permettre aux apprenants de mieux se connaître et se comprendre pour mieux comprendre et respecter les autres et, in fine, pour mieux vivre et agir ensemble.

*Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.*

*Les indicateurs proposés sont donnés à titre d'exemples : ils ne constituent ni le plan ni le contenu du cours.*

### **CG 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle**

Est visée ici la capacité du candidat à exprimer ses idées, sa sensibilité, ses sentiments et émotions en fonction de sa personnalité, à travers une réalisation librement choisie et travaillée pour être le support de cette expression : culturelle, artistique, de loisir, professionnelle...

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat, à partir d'une production aboutie qui pourra prendre des formes variées – une forme qui sera son œuvre, sa création personnelle –, s'est engagé dans sa réalisation et sait parler de ce qu'il a fait : ce qu'il a voulu transmettre et comment il s'y est pris.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
<p>Réalisation personnelle Le candidat s'est <u>engagé</u> dans sa création et a utilisé les techniques correspondantes.</p>	<p>Réalisation singulière et inédite : n'existe pas déjà, ne reproduit pas seulement quelque chose d'existant (originalité, créativité). Production aboutie : achevée/complète, réfléchie/soignée, estimable, utilisation des moyens/techniques adéquats, maîtrise minimum du mode d'expression choisi. ...</p>
<p>Expression orale Le candidat sait <u>parler</u> de sa création et en restituer le processus de production/création.</p>	<p>Intentions/visées, justification de ses choix et explicitation de sa réalisation. Verbalisation de ses idées, émotions, sentiments, sensibilité... Aisance orale : qualité/clarté de l'expression : syntaxe, vocabulaire. ...</p>

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : participation à un concours avec une production individuelle à réaliser, réalisation d'une œuvre (d'un chef d'œuvre) pour une exposition ou un événement (l'œuvre pouvant aussi être en lien avec son activité professionnelle : réalisation d'un jardin, d'un aménagement paysager...), écriture d'un texte littéraire pour un spectacle (lettre, poème, chanson, théâtre, etc.), valorisation d'un événement, d'un lieu ou d'un espace (réalisation d'affiches, de plaquettes documentaires ou de communication, de panneaux explicatifs, etc...), utilisation des médias (écriture d'un journal, préparation d'une émission de radio, réalisation d'un reportage, construction d'un blog...).

## CG 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Il s'agit d'adapter ses comportements à différentes situations, professionnelles ou de la vie courante, qui sollicitent particulièrement le corps/l'organisme, en fonction des risques qu'elles peuvent représenter pour la santé ou, à l'inverse, des bénéfices qu'elles lui apportent.

Il ne s'agit pas de stigmatiser des conduites à risques ni d'imposer un comportement unique et normé en matière de protection et d'entretien de sa santé, mais d'amener les individus à développer une réflexion sur des pratiques pouvant avoir un impact sur leur condition/intégrité physique et mentale.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat, à partir de l'analyse qu'il fait des risques et/ou des bénéfices pour sa santé liés à la situation rencontrée, sait ou saurait mettre en œuvre des techniques ou des comportements qui lui permettent de préserver ou d'entretenir sa santé et son équilibre.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Identification des facteurs de risques et/ou des facteurs favorables à la préservation de sa santé. Le candidat repère dans la situation les risques physiques/psychiques et les bénéfiques qui lui sont liés.	Connaissance des effets d'une pratique ou d'une conduite sur sa santé ...
Mise en œuvre de techniques ou de pratiques préventives ou visant à entretenir sa santé Le candidat adapte son comportement et ses techniques à la situation de manière à préserver et/ou développer sa santé.	Performance sportive Utilisation d'EPI Utilisation d'équipements spécifiques Limitation des facteurs aggravants Règles hygiéno-diététiques Gestion des repos, du stress Gestes et postures Gestion de l'effort ...

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : épreuve sportive, garde de nuit, travail sur poste, travail manuel sur un chantier à l'extérieur (ex. : aménagement d'un rond-point au soleil), adoption d'un régime alimentaire...

### La CG3. Interagir avec son environnement social

Cette capacité traduit la maîtrise des codes et des normes qui permettent à l'individu de s'inscrire dans des échanges et des interactions sociales au sein de collectifs variés, professionnels ou non.

*Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.*

*Les indicateurs proposés sont donnés à titre d'exemples : ils ne constituent ni le plan ni le contenu du cours.*

#### CG 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

Cette capacité reflète l'utilisation de codes de communication adaptés à des situations de la vie courante, sociales ou professionnelles : registres de langue, lexique, syntaxe, attitudes, codes vestimentaires, etc., à partir de la compréhension de ce qui se joue dans ces situations d'interrelations et d'interactions.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat sait interpréter la situation de communication ou d'interaction et adapte les codes de communication en conséquence.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Compréhension des enjeux de la situation de communication Le candidat <u>décrypte</u> les composantes de la situation.	Prise en compte des principales caractéristiques de la situation : objet, but/s, lieu, moment, rôles, fonctions des personnes impliquées, ... Interaction effective : informations transmises, questions en lien avec le sujet de la communication, réponses adaptées... ...
Adaptation des codes de communication Le candidat <u>met en œuvre</u> les codes de communication et les comportements qui permettent à l'interaction d'avoir lieu.	Registres de langue, lexique, syntaxe Attitudes et codes vestimentaires ...

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : accueil et prise en charge d'un client, interactions dans une situation administrative (expliquer ce qu'on souhaite), description de son état ou de son ressenti (ex. chez le médecin), entretien d'embauche, location d'un appartement, présentation à un client d'un travail réalisé, accueil et prise en charge d'un apprenti dans une entreprise, compte-rendu d'activité...

### CG 3.2. S'appropriier les normes et cadres de références d'un collectif

La capacité intermédiaire vise l'utilisation des normes, règles et codes liés à un collectif constitué, professionnel, associatif, sportif... L'évaluation s'appuiera sur un collectif professionnel (exploitation, entreprise). Il ne s'agit pas seulement de se référer aux dimensions juridiques et réglementaires de l'organisation, mais de témoigner d'une acculturation au milieu professionnel côtoyé et du développement des bases d'une identité professionnelle.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat comprend le fonctionnement du collectif professionnel et sa place/son rôle au sein de cette organisation et qu'il agit conformément à ce qui est attendu de lui dans ce collectif.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Caractérisation du collectif professionnel Le candidat décrypte le fonctionnement de l'entreprise et le rôle qu'il y occupe.	Connaissance du secteur professionnel : histoire, organisation Identification des enjeux liés aux pratiques professionnelles Structuration de l'entreprise Environnement normatif du collectif : droit du travail, droit de la protection sociale, régimes d'obligations et de sanctions ...
Mobilisation/Mise en œuvre des normes, règles et codes du collectif Le candidat utilise les normes, règles et codes du collectif.	Respect des normes, règles et codes du collectif : contrat de travail, us et coutumes, règlement intérieur ...

Exemples de familles de situations de la vie professionnelle à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : participation – comme membre du collectif mobilisé – à des journées portes ouvertes, à un salon ou à une manifestation professionnels, participation à une réunion de travail dans l'entreprise, entretien professionnel annuel, négociation salariale, accueil d'un nouveau collègue ou d'un stagiaire...



### **1.3 Evaluation des capacités professionnelles du référentiel de certification du CAP agricole spécialité Agricultures des régions chaudes**

Comme il est indiqué dans le référentiel de certification, les capacités professionnelles du CAP agricole Agricultures des régions chaudes doivent être évaluées en situation professionnelle.

Ainsi, chaque capacité intermédiaire fait l'objet d'une évaluation en situation professionnelle, qui associe une réalisation pratique et un entretien d'évaluation ; l'évaluateur prend en compte non seulement la réalisation et le résultat auquel est parvenu le candidat, mais aussi ses raisonnements et leur adaptation à d'autres situations que celle rencontrée. (cf. 1.1 Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle)

Pour chaque capacité intermédiaire, les critères à prendre en compte dans l'évaluation sont fournis dans ce document : ils sont généraux et déterminés au niveau national. Ils figurent dans les tableaux ci-dessous. Les indicateurs sont donnés à titre d'exemples car ils dépendent étroitement des caractéristiques de la situation qui sert de support à l'évaluation : ils sont contextualisés et concrets. Par exemple, pour une même capacité, relative aux travaux de surveillance et d'alimentation des animaux, les indicateurs utilisés dans une situation de pâturage de bovins en zone d'herbages naturels ne peuvent pas être complètement identiques à ceux retenus dans une situation d'alimentation de porcs en bâtiments. C'est à l'équipe de les construire en fonction des spécificités de la situation retenue au regard de la capacité visée.

Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.

Enfin, les indicateurs exemples proposés ne constituent ni le plan ni le contenu des cours.

#### **Les configurations du CAP agricole ARC**

Afin de garantir une certaine polycompétence chez les diplômés, la certification du CAP agricole Agricultures des régions chaudes est déclinée en 3 configurations qui s'organisent autour de 2 supports :

Configuration A : 2 supports en productions animales (PA-PA)

Configuration B : 1 support en production animale et 1 support en production végétale (PA-PV)

Configuration C : 2 supports en productions végétales (PV-PV)

Chaque configuration fait l'objet de capacités professionnelles spécifiques (CP 4, CP 5 et CP 6). Le référentiel de certification, et, en conséquence, les UC, sont liés aux configurations choisies par les centres. Pour identifier le référentiel qui vous concerne, vous devez consulter le référentiel du CAP agricole UC pages 21 à 23.

La CP 7 correspond à l'UCARE. Pour cette dernière, le choix des supports est encadré.

Pour la configuration A - les productions envisageables sont :

- Productions végétales
- Productions aquacoles
- Fabrication de produits alimentaires
- Hébergement touristique et vente de produits locaux
- Entretien de l'espace

Pour la configuration B - les productions envisageables sont :

- Productions aquacoles
- Fabrication de produits alimentaires
- Hébergement touristique et vente de produits locaux
- Entretien de l'espace

Pour la configuration C - les productions envisageables sont :

- Productions animales
- Productions aquacoles
- Fabrication de produits alimentaires
- Hébergement touristique et vente de produits locaux
- Entretien de l'espace.

Les préconisations d'évaluation qui suivent sont présentées dans le même ordre que dans le référentiel, chaque partie correspond à une version spécifique du référentiel de certification :

- |   |             |
|---|-------------|
| <b>1. Configuration A : Productions animales / Productions animales</b>   | <b>p 17</b> |
| <b>2. Configuration B : Productions animales / Productions végétales</b>  | <b>p 21</b> |
| <b>3. Configuration C : Productions végétales / Productions végétales</b> | <b>p 26</b> |

## 1. Configuration A : Productions animales / Productions animales

### Rappel des champs de compétences et situations professionnelles significatives SPS (cf. référentiel du diplôme)

Les champs de compétences suivants sont communs au support Ruminants et au support Porcs ou aviculture.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques, présentés dans les parties correspondantes. Les fiches compétences correspondantes sont dans la seconde partie du document, à partir de la page 33.

#### Champs de compétences communs à tous les systèmes de production, animale ou végétale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail	Organisation rationnelle des tâches à effectuer Adaptation de son intervention en situation imprévue	Rationaliser son travail et réagir en situation imprévue
Conduite des matériels et entretien des installations	Conduite du matériel Entretien des matériels et des installations	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements par un entretien et une utilisation optimale
Communication en situation professionnelle	Enregistrement des données Signalement des anomalies	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

#### Champs de compétences Productions animales

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux d'une production animale	Alimentation des animaux Surveillance et soins des animaux Récolte et stockage des produits de l'élevage Suivi de la reproduction Déplacement à cheval dans l'exploitation (Nouvelle-Calédonie, Guyane)	Assurer une production conforme aux objectifs de l'exploitation, conforme aux principes de durabilité et de respect du bien-être animal
Mise en œuvre des travaux d'une production végétale pour l'alimentation des animaux	Implantation des productions Protection des cultures Récolte et conditionnement des produits Stockage et conservation des produits Gestion des pâturages et utilisation des parcours	Assurer de bonnes conditions de développement des cultures pour l'alimentation des animaux

## Les capacités professionnelles à évaluer

Dans la configuration A, les UCP 1, UCP 2 et UCP 3 valident les capacités relatives à 2 productions animales différentes. Dans tous les cas, une attention toute particulière sera portée sur l'application des principes d'ergonomie et des règles et consignes de sécurité, pour soi et d'autres intervenants éventuels, ainsi que pour les animaux. Les manipulations, déplacements et interventions réalisées sur les animaux doivent également être compatibles avec des pratiques d'élevage respectant le bien-être animal.

Les situations de travail sur lesquelles sont basées les situations d'évaluation mobilisent de nombreuses compétences. Les principes généraux de l'évaluation en situation professionnelle sont rappelés dans le chapitre 1.1 de ce document. En complément de ces principes, les critères et exemples d'indicateurs ci-après permettent de mettre en avant les éléments essentiels sur lesquels va se fonder le jugement évaluatif sur l'atteinte de la capacité.

### UCP 1 : Réaliser des travaux liés à la conduite des élevages

#### 1.1 Réaliser des interventions et des soins courants sur les animaux

#### 1.2 Réaliser des travaux liés à la surveillance et à l'alimentation des animaux

Les travaux concernés, exécutés à partir des consignes, comportent en général les manipulations et déplacements d'animaux, les soins et interventions courants, la mise à la reproduction, l'identification les contrôles de croissance et l'alimentation de toutes les catégories d'animaux.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>1.1 Réaliser des interventions et des soins courants sur les animaux</b>	Interprétation des comportements <i>L'observation des animaux permet de repérer les signes du comportement, normaux ou anormaux, d'en déduire les actions à entreprendre et/ou d'en rendre compte</i>	Repérage et interprétation des signes du comportement Identification de problème Identification des causes probables Proposition d'intervention ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé, un compte-rendu est effectué</i>	Déroulement : prise en compte de la sécurité homme et animal, organisation de l'espace de travail, utilisation des EPI, gestion des déchets, contrôle des paramètres d'ambiance, rangement, nettoyage... Chronologie des opérations Manipulation des animaux en sécurité pour l'homme et l'animal ...
<b>1.2 Réaliser des travaux liés à la surveillance et à l'alimentation des animaux</b>	Qualité de la distribution <i>La distribution des aliments est conforme aux consignes et aux besoins des animaux</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Contrôle des quantités distribuées Application des consignes Application des règles de sécurité ...
	Appréciation du comportement et de la consommation <i>L'appréciation permet d'évaluer les consommations anormales et de repérer les comportements alimentaires anormaux</i>	Repérage et interprétation des comportements alimentaires anormaux Evaluation des manques et des excédents ou des refus ...

## UCP 2 : Réaliser des opérations liées aux productions végétales pour l'alimentation des animaux

### 2.1 Réaliser des travaux liés aux surfaces fourragères

### 2.2 Mettre en œuvre le pâturage

Les travaux concernent tous les aspects liés au cycle de production des cultures associées à l'élevage : travail du sol, implantation, entretien, récolte, stockage... Dans le champ de la protection des cultures, l'utilisation de méthodes alternatives et celle des produits phytosanitaires est concernée. Le raisonnement de la protection des végétaux relève du niveau supérieur, mais la maîtrise des 2 types de travaux et la distinction entre ces 2 modes d'intervention concerne bien ce niveau.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>2.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation des animaux</b>	Organisation de l'intervention <i>L'organisation est efficace et permet d'assurer la réalisation</i>	Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé. Un compte-rendu est effectué.</i>	Maitrise technique Prise en compte du contexte (météo, topographie...) Maitrise des outils Qualité du travail Application des règles de sécurité ...
<b>2.2 Mettre en œuvre le pâturage</b>	Appréciation en vue de l'intervention <i>L'observation de la parcelle et des animaux permet d'apprécier les actions à mener</i>	Estimation de la quantité de fourrage disponible Evaluation de l'état de satiété des animaux Gestion de l'abreuvement Observation de l'état de la parcelle (refus, zone non pâturée, piétinement, zones à risques...) ...
	Conduite de l'intervention <i>L'intervention permet de satisfaire les besoins des animaux et de limiter les risques</i>	Entretien des clôtures Entretien de la pâture Vérification des apports d'eau Déplacement des animaux en sécurité Chronologie des opérations Prise en compte du comportement des animaux ...

## UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, des équipements et installations

### 3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

### 3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

*La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)*

*Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.*

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments</b>	Organisation de l'intervention  <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention  <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
<b>3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation</b>	Evaluation des tâches à réaliser  <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention  <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

## 2. Configuration B : Productions animales / Productions végétales

### Rappel des champs de compétences et SPS (cf. référentiel du diplôme)

Les champs de compétences communs à toutes les productions et ceux de la production animale figurent dans le chapitre précédent, page 19.

Les fiches compétences sont dans la seconde partie du document, à partir de la page 33.

### Champs de compétences de la production végétale (dont horticulture)

Champs de compétences	SPS	Finalités
Mise en œuvre des opérations liées aux productions végétales (dont horticoles)	Implantation des productions Protection des cultures Récolte et conditionnement des produits Stockage et conservation des produits	Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux
Mise en œuvre et entretien des équipements et matériels d'irrigation	Installation, utilisation et contrôle des équipements d'irrigation Manipulation des systèmes d'ombrage et d'aération	Assurer l'installation et l'usage des équipements pour répondre aux besoins des productions

*Dans la configuration B, les UCP 1, UCP 2 et UCP 3 valident les capacités relatives à une production animale et à une production végétale.*

## **UCP 1 : Réaliser des travaux de l'élevage et de la production végétale**

### **1.1 Réaliser des interventions courantes sur les animaux et les végétaux**

### **1.2 Réaliser des travaux liés à l'alimentation, à la surveillance des animaux et à la mise en place des végétaux**

*La production végétale concerne les cultures associées à l'élevage, destinées à l'alimentation du troupeau.*

*Chaque capacité (1.1 et 1.2) est évaluée par une épreuve spécifique comportant 2 volets s'appuyant sur 2 situations de travail : une situation relative à la conduite d'élevage et sur une situation liée aux cultures associées à l'élevage. Les critères sont spécifiques à chaque volet de l'épreuve.*

*La production végétale concerne les plantes cultivées ou plantées par l'homme en milieu tropical, et pouvant servir de fourrage. Il peut s'agir de prairies permanentes ou temporaires, de cultures annuelles ou encore d'arbres et arbustes fourragers. Ces cultures peuvent être ou non irriguées.*

*La mise en place comprend les travaux du sol, la préparation des semences ou des plants, le semis. Les interventions sur les végétaux correspondent aux autres travaux du cycle de production, y compris la protection des végétaux. Dans ce dernier cas, l'utilisation de méthodes alternatives et celle des produits phytosanitaires est concernée. Le raisonnement de la protection des végétaux relève du niveau supérieur, mais la maîtrise des 2 types de travaux et la distinction entre ces 2 modes d'intervention concerne bien ce niveau.*



Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>1.1 Réaliser des interventions courantes sur les animaux et les végétaux</b>	<b>Interventions sur les animaux</b>	
	Interprétation des comportements  <i>L'observation des animaux permet de repérer les signes du comportement, normaux ou anormaux, d'en déduire les actions à entreprendre et/ou d'en rendre compte</i>	Repérage et interprétation des signes du comportement Identification de problème Identification des causes probables Proposition d'intervention ...
	Qualité de l'intervention  <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé, un compte-rendu est effectué</i>	Déroulement : prise en compte de la sécurité homme et animal, organisation de l'espace de travail, utilisation des EPI, gestion des déchets, contrôle des paramètres d'ambiance, rangement, nettoyage... Chronologie des opérations Manipulation des animaux en sécurité pour l'homme et l'animal ...
	<b>Interventions sur les végétaux</b>	
	Organisation de l'intervention  <i>L'organisation est efficace et permet d'assurer la réalisation</i>	Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations ...
	Qualité de l'intervention  <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé. Un compte-rendu est effectué.</i>	Maitrise technique ( <i>selon type d'intervention</i> ) Prise en compte du contexte (météo, topographie...) Maitrise des outils Qualité du travail Application des règles de sécurité ...
<b>1.2 Réaliser des travaux liés à l'alimentation, à la surveillance des animaux et à la mise en place des végétaux</b>	<b>Travaux liés à l'alimentation</b>	
	Qualité de la distribution  <i>La distribution des aliments est conforme aux consignes et aux besoins des animaux</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Contrôle des quantités distribuées Application des consignes Application des règles de sécurité ...
	Appréciation du comportement et de la consommation  <i>L'appréciation permet d'évaluer les consommations anormales et de repérer les comportements alimentaires anormaux</i>	Repérage et interprétation des comportements alimentaires anormaux Evaluation des manques et des excédents ou des refus ...
	<b>Mise en place des végétaux</b>	
	Qualité de la mise en place  <i>La mise en place est conforme aux consignes et permet l'implantation optimale du végétal</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Manipulation des végétaux Application des consignes Application des règles sanitaires Application des règles de sécurité ...
Qualité des conditions de reprise  <i>L'intervention permet de créer les conditions favorables à la croissance et au développement du végétal</i>	Evaluation des besoins Evaluation de l'état du végétal Réalisation d'opérations complémentaires à la mise en place : tuteurage, irrigation, fertilisation, ambiance, palissage... Réalisation d'enregistrements ...	

## UCP 2 : Réaliser des opérations liées aux productions végétales

### 2.1 Réaliser des opérations techniques liées au cycle de production

### 2.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement

Les travaux concernent toutes les opérations liées au cycle de production des cultures, de l'implantation aux opérations manuelles ou mécanisées de récolte, de transport ou de conditionnement pour la vente, l'expédition ou le stockage. Ils comprennent notamment les travaux liés à l'entretien des sols, à la fertilisation et à la protection des végétaux. En ce qui concerne ces derniers, dans une perspective de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'utilisation de techniques alternatives est en développement. Le raisonnement de la protection des végétaux relève du niveau supérieur au CAP agricole mais la maîtrise des 2 types de travaux et la distinction entre les 2 modes d'intervention concerne bien ce niveau.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>2.1 Réaliser les observations et opérations techniques liées au cycle de production</b>	Organisation de l'opération  <i>L'organisation est efficace et permet de réaliser les opérations techniques nécessaires</i>	Contrôle des stades de développement au regard de l'opération prévue Contrôle de croissance Contrôle de l'état du végétal au regard de l'opération prévue Appréciation des éléments liés au contexte Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations ...
	Qualité de l'intervention  <i>L'intervention permet à l'opération d'atteindre le but fixé, en fonction des consignes</i> <i>Les observations effectuées permettent de repérer les caractéristiques du végétal et d'en rendre compte.</i>	Maîtrise technique Prise en compte du contexte Evaluation de l'état du végétal : repérage des signes ou symptômes caractéristiques de l'état, identification des éléments préoccupants ou des dysfonctionnements Maîtrise des outils Qualité du travail Application des règles de sécurité Réalisation d'enregistrements ...
<b>2.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement</b>	Evaluation de l'état des produits récoltés  <i>L'appréciation permet de sélectionner les produits à récolter, à conserver et/ou à conditionner et de proposer des actions correctives dans les différentes opérations</i>	Evaluation de l'état du végétal à la récolte : maturité, calibre, qualité... Evaluation de l'état de conservation Contrôle des installations Réalisation d'opérations de traçabilité ...
	Qualité de l'intervention  <i>L'intervention permet d'assurer une qualité optimale au produit</i>	Chronologie des opérations Préparation des fournitures Approvisionnement en consommables Qualité du travail : rapidité d'exécution, réactivité, régularité, dextérité, rythme... Qualité du tri Qualité du conditionnement Contrôle du résultat Application des règles de sécurité Utilisation et contrôle des matériels et installations Réalisation d'enregistrements

## UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, des équipements et installations

### 3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

### 3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments</b>	Organisation de l'intervention <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
<b>3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation</b>	Evaluation des tâches à réaliser <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

### 3. Configuration C : Productions végétales / Productions végétales

#### Rappel des champs de compétences et SPS (cf. référentiel du diplôme)

*Les champs de compétences communs à toutes les productions et ceux de la production végétale figurent dans les chapitres précédents, page 19 et 23. Toutes les fiches compétences correspondantes sont dans la seconde partie du document, page 33.*

*Dans la configuration B, les UCP 1, UCP 2 et UCP 3 valident les capacités relatives à 2 productions végétales : cultures annuelles, cultures florales ou cultures pérennes.*

#### UCP 1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

##### 1.1 Réaliser des interventions sur le végétal

##### 1.2 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

*Selon le support choisi, les travaux peuvent concerner la taille, les travaux en vert, les travaux de multiplication, le semis, la préparation des sols et l'implantation.*

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>1.1 Réaliser des interventions sur le végétal</b>	Evaluation de l'état du végétal <i>L'observation du végétal permet de repérer ses caractéristiques et d'en rendre compte</i>	Repérage des signes ou symptômes caractéristiques de l'état : vigueur, état sanitaire, potentiel de production... Identification des stades de développement Repérage de situations particulières ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention contribue à atteindre le but fixé en permettant l'expression du potentiel du végétal dans le respect des consignes</i>	Déroulement : dextérité, rapidité, rythme, qualité de la coupe... Chronologie des opérations Manipulation des végétaux Application des règles de sécurité Contrôle, entretien et rangement des matériels, outils, équipements Réalisation d'enregistrements ...
<b>2.2 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux</b>	Qualité de la mise en place <i>La mise en place est conforme aux consignes et permet l'implantation optimale du végétal</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Manipulation des végétaux Application des consignes Application des règles sanitaires Application des règles de sécurité ...
	Qualité des conditions de reprise <i>L'intervention permet de créer les conditions favorables à la croissance et au développement du végétal</i>	Evaluation des besoins Evaluation de l'état du végétal Réalisation d'opérations complémentaires à la mise en place : tuteurage, irrigation, fertilisation, ombrage, palissage... Réalisation d'enregistrements ...

## UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures pérennes ou annuelles

### 2.1 Réaliser des opérations techniques liées au cycle de production

### 2.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation ou de conditionnement

Les travaux concernent toutes les opérations liées au cycle de production des cultures, de l'implantation aux opérations manuelles ou mécanisées de récolte, de transport ou de conditionnement pour la vente, l'expédition ou le stockage. Ils comprennent notamment les travaux liés à l'entretien des sols, à la fertilisation et à la protection des végétaux. En ce qui concerne ces derniers, dans une perspective de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'utilisation de techniques alternatives est en développement. Le raisonnement de la protection des végétaux relève du niveau supérieur au CAP agricole mais la maîtrise des 2 types de travaux et la distinction entre les 2 modes d'intervention concerne bien ce niveau.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>2.1 Réaliser des opérations techniques liées au cycle de production</b>	Organisation de l'opération <i>L'organisation est efficace et permet de réaliser les opérations techniques nécessaires</i>	Contrôle des stades de développement au regard de l'opération prévue Contrôle de croissance Contrôle de l'état du végétal au regard de l'opération prévue Appréciation des éléments liés au contexte Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet à l'opération d'atteindre le but fixé, en fonction des consignes</i>	Maîtrise technique Prise en compte du contexte Identification des éléments préoccupants ou des dysfonctionnements Maîtrise des outils Qualité du travail Application des règles de sécurité Réalisation d'enregistrements ...
<b>2.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation ou de conditionnement</b>	Evaluation de l'état des produits récoltés <i>L'appréciation permet de sélectionner les produits à récolter, à conserver et/ou à conditionner et de proposer des actions correctives dans les différentes opérations</i>	Evaluation de l'état du végétal à la récolte : maturité, calibre, qualité... Evaluation de l'état de conservation Contrôle des installations Réalisation d'opérations de traçabilité ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'assurer une qualité optimale au produit</i>	Chronologie des opérations Préparation des fournitures Approvisionnement en consommables Qualité du travail : rapidité d'exécution, réactivité, régularité, dextérité, rythme... Qualité du tri Qualité du conditionnement Contrôle du résultat Application des règles de sécurité Utilisation et contrôle des matériels et installations Réalisation d'enregistrements

## UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

### 3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

### 3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
<b>3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments</b>	Organisation de l'intervention <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
<b>3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation</b>	Evaluation des tâches à réaliser <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

## 4. UCARE

L'UCARE permet de valider la maîtrise de savoir-faire professionnels spécifiques (réaliser des opérations techniques dans un domaine spécifique), favorisant l'insertion professionnelle, compte tenu des enjeux professionnels locaux. Elle correspond à la CP 7 du référentiel de certification : *Réaliser des opérations techniques liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales* (intitulé générique, à adapter en fonction des choix locaux). **Conformément aux prescriptions du référentiel de certification, elle doit être évaluée en situation professionnelle.**

**Dans le CAP agricole Agricultures de régions chaudes, l'UCARE doit être choisie par le centre de formation, dans la liste établie au niveau national (cf. référentiel en UC p 23 et ce document p 17).**

En fonction du support retenu, l'équipe pédagogique fait une étude d'opportunité, conduit des entretiens avec des professionnels et réalise des analyses du travail qui vont alimenter son travail d'ingénierie. L'équipe pédagogique propose une déclinaison en capacités intermédiaires qui précisent la capacité globale, en fonction de la nature des savoir-faire professionnels qui ont été identifiés localement et qui font l'objet de l'UCARE. Celle-ci est proposée par l'équipe pédagogique à l'autorité académique dans le cadre de l'habilitation (propositions de capacités intermédiaires, justification de la création de l'UCARE). L'UCARE ne peut correspondre à des éléments déjà traité par le référentiel du diplôme. Elle n'est pas non plus destinée à permettre des approfondissements. Attention ! L'UCARE est proposée pour un système de production ou pour des activités différentes de celles des UCP 1, UCP 2 et UCP 3 de la configuration choisie par l'établissement.

Le nombre de capacités intermédiaires (2 capacités) et celui des critères est déterminé suivant la logique qui a présidé à l'élaboration du référentiel national : des capacités qui correspondent à des cœurs de savoir-faire et non au processus pédagogique qui permet de les mettre en place et des critères puissants mais peu nombreux pour l'évaluation (3 maximum).

### **UCARE : intitulé à définir**

#### **- Capacité intermédiaire 1 : à définir**

<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>
Critère <i>commentaire</i>	
Critère <i>Commentaire</i>	

## - Capacité intermédiaire 2 : à définir

Critères	Indicateurs
Critère <i>commentaire</i>	
Critère <i>commentaire</i>	

### Partie 2 : Compétences

*Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole « agricultures des régions chaudes » de l'agriculture et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis<sup>1</sup>.*

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...<sup>2</sup> – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

1. Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.



Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

## **Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Agricultures des régions chaudes**

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Les tableaux suivants présentent les situations professionnelles significatives de la compétence d'un ouvrier agricole, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes, en fonction des secteurs de production concernés.

- 1. Fiches compétences communes à toutes les productions ..... p 35**
- 2. Fiches compétences du secteur des productions animales ..... p 39**
- 3. Fiches compétences du secteur des productions végétales ..... p 43**
- 4. Fiches compétences des productions ou activités supports d'UCARE ..... p 46**

## 1. Fiches compétences communes à toutes les productions

### Champs de compétences communs à tous les systèmes de production, animale ou végétale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail	Organisation rationnelle des tâches à effectuer Adaptation de son intervention en situation imprévue	Rationaliser son travail et réagir en situation imprévue
Conduite des matériels et entretien des installations	Conduite du matériel Entretien des matériels et des installations	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements par un entretien et une utilisation optimale
Communication en situation professionnelle	Enregistrement des données Signalement des anomalies	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

<b>Organisation du travail</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation rationnelle des tâches à effectuer</li> <li>- Adaptation de son intervention en situation imprévue</li> </ul>
<b>Finalité :</b> Rationaliser son travail et réagir en situation imprévue.	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des divers matériels et équipements. La permanence sur les lieux de production confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. La capacité à rendre compte des activités d'une manière claire et concise est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur, et être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas climatiques ou autres que son responsable ne peut prévoir.	

**Indicateurs de réussite :**

Respect et compréhension des consignes

Organisation rationnelle des différentes tâches à effectuer

Réaction à une situation imprévue et adaptation au mode de conduite en fonction d'un aléa

...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Organiser rationnellement les différentes tâches à effectuer Prévenir et intervenir si nécessaire ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances de base des différentes tâches Risques spécifiques liés à l'utilisation de certains matériels ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Suspendre le travail en cas de nécessité Réagir à une situation imprévue ...	Respecter de l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation (pas de tête en l'air) Respecter les « gestes et postures » Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

## Conduite des matériels et entretien des installations

### Situations professionnelles significatives

- Conduite du matériel
- Entretien des matériels et des installations

**Finalité** : Optimiser l'utilisation du matériel et des locaux et les maintenir en bon état

### Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité

### Environnement de travail :

Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des divers matériels et équipements.

Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante.

Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.

### Indicateurs de réussite :

Organisation rationnelle des différentes tâches à effectuer

Réalisation d'opérations d'entretiens et de maintenance de premier niveau des équipements et du bâti

Réaction à une situation imprévue

...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

### Savoir-faire

Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)  
Assurer l'entretien courant du matériel et du bâti (être bricoleur) et changer les consommables  
Savoir lire et comprendre une notice technique  
Appliquer des normes d'hygiène et de sécurité  
Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail  
Interrompre le travail en cas d'anomalie  
Nettoyer, vérifier, ranger les différents équipements, matériels et produits

...

### Savoirs identifiés par les professionnels

Connaissance des réglages et de la conduite des matériels  
Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie...

### Savoir-faire consolidés par l'expérience

Adapter son intervention à la situation présente  
Suspendre le travail en cas de nécessité  
Respecter le temps global nécessaire pour chaque opération

...

### Comportements professionnels

Terminer les tâches en respectant les consignes données  
Avoir le sens de l'observation (pas de tête en l'air)  
Avoir le sens de l'organisation  
Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches  
Respecter les « gestes et postures » pour prévenir les problèmes de santé

...

## Communication en situation professionnelle

### Situations professionnelles significatives

- Enregistrement des données
- Signalement des anomalies

**Finalité :** Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail.

### Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

### Environnement de travail :

Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation, d'écoute et de discrétion dans la réalisation des diverses activités qui lui sont confiées.

La permanence sur les lieux de production confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Dans le cadre d'un travail d'équipe, il organise rationnellement les différentes interventions qu'il à effectuer et rend compte à son supérieur du déroulement de toutes ses activités.

Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur, et être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas climatiques ou autres que son responsable ne peut prévoir.

### Indicateurs de réussite :

- Qualité relationnelle avec l'ensemble des acteurs
- Qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs
- Capacité à rendre compte de son travail
- Capacité à travailler en équipe
- ...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

### Savoir-faire

- Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports
- Savoir rendre compte, s'exprimer oralement et à l'écrit de façon claire
- Partager ses réflexions, demander des explications
- Prendre des notes pour ne pas perdre d'informations
- ...

### Savoirs identifiés par les professionnels

- Place de l'entreprise dans la filière
- Bases d'usage des TIC
- ...

### Savoir-faire consolidés par l'expérience

- Adapter son intervention en fonction d'une situation plus ou moins complexe
- Communiquer et argumenter sur son activité
- ...

### Comportements professionnels

- Respecter l'organisation prescrite, respecter les horaires et le rythme de travail, les règles
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir un esprit d'équipe
- Faire preuve de politesse et amabilité

## 2. Fiches compétences du secteur des productions animales

<b>Travaux d'une production animale</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimentation des animaux</li> <li>- Surveillance et soins des animaux</li> <li>- Récolte et stockage des produits de l'élevage</li> <li>- Suivi de la reproduction</li> <li>- Déplacement à cheval dans l'exploitation (Nouvelle-Calédonie, Guyane)</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer une production conforme aux objectifs de l'exploitation, conforme aux principes de durabilité et de respect du bien-être animal	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié agricole travaille au contact des animaux d'élevage. Il doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses activités et de l'utilisation des divers matériels et équipements. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les animaux, le bien-être animal, les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'observation et de s'adapter rapidement à l'imprévisibilité du comportement animal.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des animaux Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Rigueur dans la distribution des rations alimentaires Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des animaux ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Observer l'état et le comportement des animaux Apprécier l'état des aliments stockés Distribuer manuellement ou mécaniquement l'aliment, les fourrages et les compléments alimentaires Prévenir et intervenir si nécessaire Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité Observer l'état et le comportement des animaux Manipuler les animaux (préhension, contention...) Se déplacer à cheval pour rassembler, conduire, contenir un animal ou un troupeau (Nouvelle Calédonie, Guyane) Participation à l'identification, pesée, prophylaxie, castration, taille d'onglons, coupage de queue, écornage... d'un animal ou d'un groupe d'animaux ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Lire des étiquettes d'aliments Connaissance des opérations préventives et curatives du programme sanitaire de l'exploitation Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume Connaissances en zootechnie, anatomie, physiologie, pathologie Connaissances des règles sur le transport des animaux Connaissances de la monte et de l'entretien des équidés.(Nouvelle-Calédonie, Guyane) ...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Identifier l'origine d'un comportement animal anormal Participation à l'intervention lors de la mise bas, dispense des premiers soins aux nouveaux nés Suspendre le travail en cas de nécessité Réaction à une situation imprévue ...	Respecter de l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Etre à l'aise avec les animaux Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...



<b>Mise en œuvre des travaux d'une production végétale pour l'alimentation animaux</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation des productions</li> <li>- Protection des cultures</li> <li>- Récolte et conditionnement des produits</li> <li>- Stockage et conservation des produits</li> <li>- Gestion des pâturages et utilisation des parcours</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer de bonnes conditions de développement des cultures pour l'alimentation des animaux	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales pour l'alimentation des animaux. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux des cultures et des récoltes. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions végétales Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures Rigueur dans l'implantation, la récolte et le conditionnement des produits Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des végétaux...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Effectuer les opérations des préparations des semences, plants, sol... Participer à des opérations de fertilisation, d'amendements et de traitements phytopharmaceutiques Observer l'état et le comportement des végétaux Participer à la récolte et au conditionnement des produits Participer au stockage et à la conservation des produits Apprécier l'état des produits récoltés Prévenir et intervenir si nécessaire Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité Utiliser et entretenir les équipements et matériels de préparation et de récoltes des produits...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume (dosage des bouillies, densité de plantation...) Lire des étiquettes de produits phytopharmaceutiques et de fertilisation Connaissances en biologie, pédologie ...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Participer à l'identification des maladies courantes sur parcelles</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>Réaction à une situation imprévue</p> <p>Effectuer les opérations de fertilisations, et de traitements phytopharmaceutiques</p>	<p>Respecter de l'organisation prescrite</p> <p>Terminer les tâches en respectant les consignes données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>...</p>

### 3. Fiches compétences du secteur des productions végétales

Mise en œuvre des opérations liées aux productions végétales (dont horticole)	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation des produits</li> <li>- Protection des cultures</li> <li>- Récolte et conditionnement des produits</li> <li>- Stockage et conservation des produits</li> </ul>
<b>Finalité :</b> Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique	
<p><b>Environnement de travail :</b></p> <p>Le salarié qualifié en productions végétales/horticoles assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte</p> <p>Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante.</p> <p>Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.</p>	
<p><b>Indicateurs de réussite :</b></p> <p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des végétaux</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Rigueur dans l'implantation, la récolte et le conditionnement des produits</p> <p>Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des végétaux...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Lire des étiquettes de produits phytopharmaceutiques et de fertilisation Effectuer les opérations des préparations des semences, plants, sol... Participer aux opérations de fertilisation, d'amendements et de traitements phytopharmaceutiques Observer l'état et le comportement des végétaux Participer à la récolte et au conditionnement des produits Participer au stockage et à la conservation au conditionnement des produits Apprécier l'état des produits récoltés	Vocabulaire technique lié à l'activité en production végétale et horticole Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume (dosage des bouillies, densité de plantation...) Connaissances en biologie, pédologie ...

<p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>Utiliser et entretenir les équipements et matériels de préparation et de récoltes des produits</p> <p>Participer à l'arrachage manuel ou mécanisé des végétaux...</p>	
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Participer à l'identification des maladies courantes sur parcelles</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>Réagir à une situation imprévue</p> <p>Effectuer les opérations de fertilisations, et de traitements phytopharmaceutiques</p> <p>Procéder à l'installation de moyens de lutte intégrée</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Terminer les tâches en respectant les consignes données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p>

<b>Mise en œuvre et entretien des équipements et matériels d'irrigation</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	- Installation, utilisation et contrôle des équipements d'irrigation - Manipulation des systèmes d'ombrage et d'aération
<b>Finalité</b> : Assurer l'installation et l'usage des équipements pour répondre aux besoins des productions	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales/horticoles. Il est en capacité d'utiliser et d'entretenir les différents équipements et matériels d'irrigation nécessaires aux travaux de culture et de récolte	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Rigueur dans la manipulation des systèmes d'irrigation, d'ombrage et d'aération Rigueur dans l'entretien des matériels d'irrigation Respect des consignes et des procédures internes Capacité à rendre compte de son travail ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Participer aux opérations d'installation des équipements d'irrigation, d'ombrage et d'aération Participer à l'utilisation des équipements d'irrigation, d'ombrage et d'aération Participer aux opérations d'entretien des équipements d'irrigation, d'ombrage et d'aération Observer l'état et le comportement des végétaux Repérer, signaler des anomalies sur un système d'irrigation, d'ombrage et d'aération Prévenir et intervenir si nécessaire ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels Calculs simples de quantités, proportions, en volume Connaissances simples en mécanique ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter le travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe Participer à l'identification des maladies courantes sur parcelles Suspendre le travail en cas de nécessité Réagir à une situation imprévue Effectuer les opérations de fertilisations Procéder à l'installation et l'entretien de systèmes simples d'irrigation, d'ombrage et d'aération ...	Respecter de l'organisation prescrite Finition de la tâche en respect des consignes données Avoir le sens de l'observation Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

## 4. Fiches compétences des productions ou activités supports des MIP

<b>Productions aquacoles</b>	
<b>Mise en œuvre des opérations liées aux productions aquacoles</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des élevages</li> <li>- Distribution de l'alimentation</li> <li>- Récolte, pêche</li> <li>- Entretien des espaces de production</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer de bonnes conditions de développement de l'élevage piscicole	
<b>Responsabilité / autonomie</b> : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail</b> : Le salarié en productions aquacoles assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions aquacoles : poissons, de coquillages, de crustacés, .... Il assure l'entretien des abords et de l'outil de production. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de production, de récolte, de transformation et de commercialisation. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite</b> : Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des animaux Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Rigueur dans la distribution des rations alimentaires Rigueur et qualité des observations et de la surveillance des animaux...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Observer l'état et le comportement des animaux Apprécier l'état des aliments stockés Participation à l'identification et au suivi des élevages (tri, comptage, échantillonnage) Distribuer manuellement ou mécaniquement l'aliment, et les compléments alimentaires Prévenir et intervenir en situation problème, si nécessaire Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité Observer l'état et le comportement des animaux Manipuler les animaux (filet, nasse...)	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Lire des étiquettes d'aliments Connaissance des opérations préventives et curatives du programme sanitaire de l'exploitation Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume Connaissances en zootechnie, anatomie, physiologie, pathologie Connaissances des opérations de prélèvement des animaux ....

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Identifier l'origine d'un comportement animal anormal Participation à l'enregistrement de certains paramètres (taille, poids sexe, Ph de l'eau, oxygénation,...) Suspendre le travail en cas de nécessité Réaction à une situation imprévue... ...	Respecter de l'organisation prescrite Finition de la tâche en respect des consignes données Avoir le sens de l'observation Etre à l'aise avec les animaux Respecter les «gestes et postures» pour préserver sa santé Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches ...

<b>Productions aquacoles</b>	
<b>Utilisation et entretien des équipements et matériels spécifiques</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite du matériel</li> <li>- Entretien des matériels et des installations</li> </ul>
<b>Finalité :</b> Optimiser l'utilisation du parc de matériel et le maintenir en état de fonctionnement	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> L'activité de cet emploi s'exerce dans des entreprises productrices de poissons, de coquillages, de crustacés, ... Le salarié qualifié en productions aquacoles assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions aquacoles. Il assure l'entretien de l'outil de production et de ses abords. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de production, de récolte, de transformation et de commercialisation. Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des divers matériels et équipements.	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Respect de la chronologie des visant à la conduite du matériel Respect de la chronologie des opérations visant l'entretien des équipements et installations Rigueur et qualité des observations...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Piloter les embarcations et équipements nécessaires à la production Assurer l'entretien courant du matériel et des installations et changer les consommables Appliquer les normes d'hygiène individuelle, des matériels et des locaux Interrompre le travail en cas d'anomalie Prévenir et intervenir si nécessaire Nettoyer, vérifier, les différents équipements, matériels et produits (corps-morts, pompe, filtres, carburants, lubrifiants...) Calculer des quantités, proportions, en poids et en volume ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Lire et comprendre une notice technique Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie... ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe Stocker, manipuler et évacuer les consommables et les déchets Réaliser les opérations de mise en place et de maintenance des installations de pompage, de filtration, de réparation de coques, de nasses, de filets... Suspendre le travail en cas de nécessité Réaction à une situation imprévue...	Respecter de l'organisation prescrite Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Etre à l'aise avec les animaux Respecter les «gestes et postures» pour préserver sa santé Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches



## Fabrication de produits alimentaires Transformation des produits de l'exploitation

### Situations professionnelles significatives

- Transformation, conditionnement, conservation et stockage des produits transformés

### Finalité :

Valoriser les produits de l'exploitation agricole

### Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

### Environnement de travail :

L'activité de cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles et peut s'effectuer en atelier spécialisé de transformation, avec parfois une zone à température élevée, réfrigérée, humide, ou en atmosphère contrôlée. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante.

Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires, les niveaux de productions... et de s'adapter à des aléas (climatiques ou autres) que son responsable ne peut prévoir.

### Indicateurs de réussite :

Respect de la chronologie des opérations visant à la transformation des produits

Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité

Rigueur dans le respect des cahiers des charges et des normes d'hygiène et de qualité

Rigueur et qualité des observations et des process

...

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

### Savoir-faire

Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)  
Respecter les cahiers des charges et les normes d'hygiène et de qualité  
Respecter la réglementation en vigueur  
Apprécier l'état des aliments stockés  
Participer au contrôle et au stockage de l'approvisionnement  
Préparer les produits (fruits : nettoyage, tri, parage, pelage, pesée ; viandes poissons : découpe, parage, hachage, filetage, pesée, autres produits : mélange)  
Désinfecter les outils, laboratoire et équipements individuels  
Nettoyer, ranger les matériels, laboratoire et équipements de protection individuelle (EPI)  
Prévenir et intervenir si nécessaire

...

### Savoirs identifiés par les professionnels

Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle  
Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme, de l'hygiène et de la qualité  
Lire des étiquettes d'approvisionnement, matières premières et des produits livrés  
Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume

...

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Adapter l'organisation en fonction d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Participer au dépeçage et découpe d'une carcasse en respect des règles HACCP</p> <p>Participer à l'enregistrement de certains paramètres (températures, étape du process)</p> <p>Surveiller les points critiques de la transformation</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>Réaction à une situation imprévue</p>	<p>Respecter de l'organisation prescrite</p> <p>Finition de la tâche en respect des consignes données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>...</p>

## Fabrication de produits alimentaires Vente des produits de l'exploitation

<b>Situations professionnelles significatives</b>	- Vente des produits - Expédition des produits
<b>Finalité :</b> Promouvoir et vendre des produits de l'exploitation sur un espace de vente	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> L'activité de cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles. Sa permanence sur les lieux de production lui confère une position privilégiée pour percevoir les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa et des activités d'une manière claire est très importante. Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, et de s'adapter à des aléas que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Respect de la chronologie des opérations visant à la préparation et/ou à l'expédition d'une commande Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Qualité relationnelle avec l'ensemble des acteurs Qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs Travailler en équipe ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Contrôler l'approvisionnement de l'espace vente et vérifier les correspondances conditionnement/étiquette Trier les produits ne correspondant pas aux caractéristiques de la commande Participer à l'étiquetage manuel ou mécanique des commandes Participer au contrôle, stockage de l'approvisionnement Effectuer le chargement des commandes Prévenir et intervenir en cas de dysfonctionnement ...	Vocabulaire technique lié à l'activité de transformation/commercialisation des produits agricoles Connaissance des produits transformés en agriculture Connaissance des différents types de présentation des produits (frais, bocal, sous vide,...) Connaissance des différents modes de commercialisation des produits de l'exploitation ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe Agencer les banques de présentation des produits Animer l'espace vente Faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'exécution d'une vente Réagir à une situation imprévue (manquement d'un produit...) Proposer un conseil aux clients ...	Respecter l'organisation prescrite, les horaires Faire preuve de politesse et amabilité Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens de l'observation Respecter les « gestes et postures » Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir un bon relationnel avec les clients ...

<b>Hébergement touristique et vente de produits locaux Amélioration et entretien du cadre de vie</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	Nettoyage des chambres, sanitaires, réserves et lieux d'accueil Décoration et entretien courant du cadre de vie
<b>Finalité :</b> Participer aux opérations d'entretien et de maintenance des lieux d'accueil	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles, en relation avec différents partenaires. Les activités les plus courantes sont l'accueil du client, la vente de produits d'exploitation, l'amélioration du cadre de vie (extérieur et intérieur), l'accompagnement des clients pour la découverte de sites touristiques, la participation à des animations Dans l'exécution des tâches, il doit bien sûr respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper et de s'adapter à des aléas que son responsable ne peut prévoir.	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Respect de la chronologie des opérations visant à l'entretien courant du cadre de vie Rigueur dans la gestion du temps Qualité du nettoyage des lieux d'accueil Respect de la réglementation et des normes d'hygiène et de sécurité Respect des consignes, des procédures internes et des procédures qualités ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Connaître les différentes familles de produits d'entretien et leur action Appliquer les normes d'hygiène individuelle, des matériels et des locaux Assurer l'entretien courant du matériel et changer les consommables Ranger les matériels en fin d'activité ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissance de pratiques basiques de décoration d'intérieur (bouquets, pliage de draps,...) Connaissances des normes d'hygiène ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe Décorer les intérieurs de salles, chambres, lieux d'accueil en fonction de thématiques définies par avance Faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'exécution d'une décoration intérieure et extérieure Réagir à une situation imprévue (manquement d'un produit, d'un matériau...) ...	Respecter de l'organisation prescrite, les horaires Terminer les tâches en respectant les consignes données Avoir le sens du « bon goût » Respecter les « gestes et postures » Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Etre méthodique et méticuleux ...

<b>Hébergement touristique et vente de produits locaux Accueil de la clientèle dans l'exploitation</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	Accueil des personnes sur le lieu de vie et/ou de vente Tenue de registres commerciaux
<b>Finalité :</b> Participer à l'accueil de la clientèle	
<b>Responsabilité / autonomie :</b> Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<b>Environnement de travail :</b> L'activité de cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles, en relation avec différents partenaires. Les activités les plus courantes sont l'accueil du client, la vente de produits d'exploitation, l'amélioration du cadre de vie (extérieur et intérieur), l'accompagnement des clients pour la découverte de sites touristiques, la participation à des animations Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur, mais aussi être capable d'anticiper, par exemple les risques possibles, les matériels nécessaires	
<b>Indicateurs de réussite :</b> Qualité relationnelle avec l'ensemble des acteurs Qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs Capacité à travailler en équipe Capacité à tenir des registres administratifs ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
Accueillir des personnes sur le lieu de vie ou de vente Assurer une présence sur le lieu d'accueil ou de vente Faire visiter l'environnement proche du lieu d'accueil (exploitation, ...) Prévenir et intervenir si nécessaire Tenir les registres administratifs ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle ...
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Adapter l'accueil au vu des situations Animer l'espace accueil Faire preuve d'autonomie, d'initiative dans l'exécution d'un accueil Réagir à une situation imprévue (problème de réservation d'une chambre,...) Conseiller et orienter les clients ...	Respecter de l'organisation prescrite, les horaires Faire preuve de politesse et amabilité Avoir le sens de l'observation Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir un bon relationnel avec les clients ...

**Annexe 1 :**  
**Définition des**  
**rubriques d'une**  
**fiche de**  
**descripteurs**  
**de compétences**  
**d'un diplôme**

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel<sup>3</sup> expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité,

dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

### Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

<b>Situations professionnelles significatives</b>	<p>Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail          Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglage des paramètres avant démarrage</li> <li>- Ajustement des activités en cours de travaux</li> </ul>
---	--

**Finalité :**

Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.

**Exemple :** Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation

**Responsabilité / autonomie :**

Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).

Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.

Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.

**Environnement de travail :**

Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail

**Exemples :** travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)

<sup>3</sup> Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.  
**Document complémentaire du référentiel de diplôme en UC du CAP agricole "Agricultures des régions chaudes"**

**Indicateurs de réussite :**

Éléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

**Exemples :**

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les risques encourus à son poste de travail</li> <li>- assurer la maintenance et l'entretien du matériel</li> <li>- enregistrer les données liées à la conduite de la production</li> <li>- prendre en compte les conditions météorologiques</li> <li>- effectuer un traitement phytosanitaire</li> <li>- effectuer le réglage des machines...</li> </ul>	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits</li> <li>- anticiper les accidents de fabrication</li> <li>- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel</li> <li>- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...</li> </ul>	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p><b>Attention :</b> cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller en permanence à la sécurité</li> <li>- être attentif aux souhaits des clients</li> <li>- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process</li> <li>- veiller au respect des délais...</li> </ul>

### **CAP agricole en UC rénovés**

Agricultures des régions chaudes

Métiers de l'agriculture

Jardinier paysagiste

Travaux forestiers

Maréchal ferrant

Opérateur en industries agroalimentaires

Services aux personnes et vente en espace rural

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/capacap-agricole-renove/renovation-capa/capa-par-uc.html>

### **Autres diplômes en UC**

#### **BPA rénovés**

Transformations alimentaires

Travaux d'aménagements paysagers

Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

Travaux de la production animale

Travaux de la vigne et du vin

Travaux de l'élevage canin

Travaux des productions horticoles

Travaux forestiers

#### **BPA non rénovés**

Maritime, option productions aquacoles

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bpa.html>

#### **BP rénovés**

Responsable d'entreprise hippique

Responsable d'atelier de productions horticoles

Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels

Aménagements paysagers

Industries alimentaires

Responsable d'exploitation agricole

Responsable de chantiers forestiers

#### **BP non rénovés**

Educateur canin

Responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale

Technicien de recherche-développement

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bp.html>

### **BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques**

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/btsa/anabiotec.html>

Les liens internet renvoient aux pages dans lesquelles sont également disponibles tous les textes réglementaires régissant la mise en œuvre des formations (décrets, arrêtés, NS...)



Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche  
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation  
Bureau des diplômes de l'enseignement technique  
1<sup>er</sup> avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Octobre 2015